
Des « grands » et des « petits » *domini* ? « Grandes » et « petites » *villae* en Gaule Aquitaine. Le cas de la cité des Arvernes

“Big” and “small” *domini*? “Big” and “small” *villae* in Aquitania. The example of the civitas Arvernorum

Bertrand Dousteyssier et Frédéric Trément



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/racf/711>
ISSN : 1951-6207

Éditeur

Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du centre de la France (FERACF)

Référence électronique

Bertrand Dousteyssier et Frédéric Trément, « Des « grands » et des « petits » *domini* ? « Grandes » et « petites » *villae* en Gaule Aquitaine. Le cas de la cité des Arvernes », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 45-46 | 2006-2007, mis en ligne le 08 avril 2008, consulté le 06 avril 2023.
URL : <http://journals.openedition.org/racf/711>

Ce document a été généré automatiquement le 6 avril 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Des « grands » et des « petits » *domini* ? « Grandes » et « petites » *villae* en Gaule Aquitaine. Le cas de la cité des Arvernes

*“Big” and “small” domini? “Big” and “small” villae in Aquitania. The example
of the civitas Arvernorum*

Bertrand Dousteysier et Frédéric Trément

NOTE DE L'AUTEUR

Ce texte a pour base une communication donnée à Lyon en novembre 2004 lors de la table ronde organisée par J.-C. Béal sur le « maître du domaine ». Les *Actes* ne pouvant être publiés par le responsable de la manifestation scientifique, le texte a été refondu et soumis à la *RACF*, à l'instigation d'A. Ferdière, que nous remercions.

Introduction

1 S'interroger sur « le maître du domaine » pour la *civitas Arvernorum* pouvait apparaître comme une gageure il y a seulement quelques années. Pour s'en convaincre, il suffit de reprendre la synthèse publiée en introduction de la *Carte Archéologique du Puy-de-Dôme* en 1994. Les auteurs soulignent que sur la question des *villae*, et même plus généralement de l'habitat gallo-romain, « il n'est pas possible de proposer de synthèse sur le sujet » (PROVOST, MENNESSIER-JOUANNET 1994 : 76).



2 Á une documentation épigraphique concernant les campagnes arvernes particulièrement indigente (RÉMY 1996), s'ajoutait le très petit nombre de *villae* reconnues. Si l'état de notre corpus épigraphique n'évolue pas ou très peu, en revanche nos connaissances sur les *villae* du territoire des arvernes ont particulièrement progressé, notamment depuis 1997 avec une attention portée à la plaine de la Limagne, aux portes du chef-lieu de cité *Augustonemetum*. Impulsées par l'un d'entre nous (F. Trément), de multiples campagnes de prospections pédestres systématiques ont été entreprises entre Clermont-Ferrand et Lezoux, permettant de former un transect d'orientation est-ouest long d'une trentaine de kilomètres et large en moyenne de 18 km. La superficie pour laquelle ont pu être recueillies des données est donc de 500 km² environ. Ce secteur avait déjà bénéficié de quelques prospections (DOUSTEYSSIER *et al.* 2004 : 118-119) qui avaient permis de pressentir une forte occupation de la plaine à l'époque romaine. L'intensification et la systématisation de ces prospections¹ renouvellent totalement notre vision de l'occupation de la Limagne, notamment de la fin de La Tène au haut Moyen Âge. Les résultats de quelques fouilles préventives (LIÉGARD, FOURVEL 2001 ; ALFONSO, BLAIZOT 2004 ; REBISCOUL 2003) complètent efficacement les données. Il est désormais possible, en croisant les différentes sources, de s'interroger sur les limites, tant supérieure qu'inférieure, de la définition de *villa* et d'analyser, en filigrane, l'importance et la diversité des *domini*. A partir de quel moment ne peut-on plus parler de *villa* ?

3 Il convient avant tout de s'interroger sur la réalité archéologique de la *villa* en territoire arverne. Il est apparu, par exemple, tout au long de la table ronde lyonnaise organisée par J.-C. Béal en 2004, parfois de manière implicite, que tous les archéologues romanistes ne retenaient pas la même définition pour caractériser comme « *villa* » un bâtiment ou un ensemble de bâtiments. Expériences personnelles, état d'avancement différent de la recherche en fonction des diverses régions d'origine, type d'acquisition des données, tradition historiographique... : tous ces éléments peuvent expliquer des divergences dans la conception même de la réalité archéologique de la *villa*. La communauté scientifique semble avoir davantage réfléchi à ce que nous pourrions qualifier de définition « haute » de la *villa*, plutôt qu'à sa définition « basse ». Cet article s'attachera à mettre en évidence la diversité de la réalité archéologique de la *villa* pour le territoire arverne. La plus vaste *villa* arverne connue à ce jour sera pour la première fois analysée finement grâce au croisement des différentes sources et une réflexion sera

menée sur la transition entre *villae* et fermes en s'appuyant sur plusieurs exemples situés au cœur de la cité.

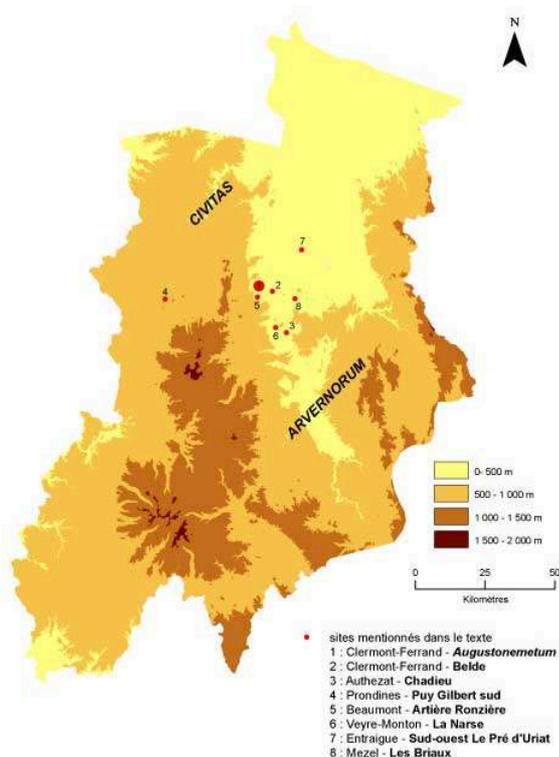
1. Un « grand » *dominus* arverne : étude de cas du site de « Belde » (commune de Clermont-Ferrand)

- 4 Un article de synthèse sur la *villa* (LEVEAU *et al.* 2000) et un dossier très fourni pour la Gaule Narbonnaise (LEVEAU 2002) montrent une attention toute particulière des historiens et des archéologues autour des problèmes de définition et de reconnaissance archéologique des *villae* et des *vici*. La distinction, parfois malaisée alors même qu'un site a fait l'objet de fouilles importantes (RÉMY *et al.* 2002 par exemple), est rendue particulièrement difficile lorsqu'on ne possède qu'une image de surface du site.
- 5 Le vaste site de « Belde » (commune de Clermont-Ferrand - 63) est un exemple de ces sites pour lesquels les archéologues se sont beaucoup interrogés à propos de leur caractérisation. A la question « *villa* ou *vicus* ? », on peut désormais apporter une réponse argumentée en faveur d'un grand centre domanial, et ce grâce au croisement de différentes sources : prospections au sol, prospections aériennes, sondages, découvertes fortuites.

1.1 Présentation du site

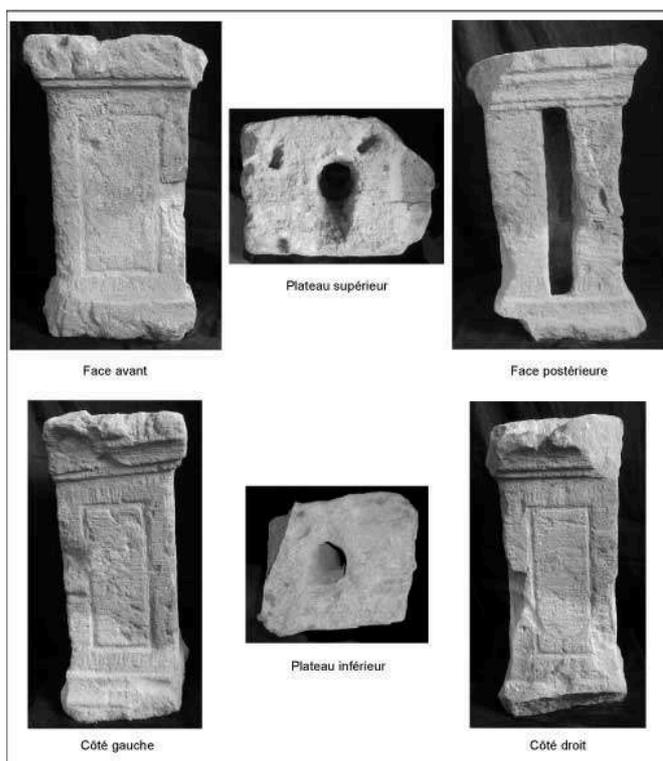
- 6 Le site de « Belde » est localisé en limite orientale de la commune de Clermont-Ferrand (fig. 1), à quelques kilomètres du chef-lieu de cité, à l'interface de la Limagne des Buttes et de la Limagne des Marais. Il est implanté au débouché du très fertile paléolac de Sarliève, distant de seulement quelques centaines de mètres au sud.

Fig. 1 : Carte de localisation des sites mentionnés dans le texte.



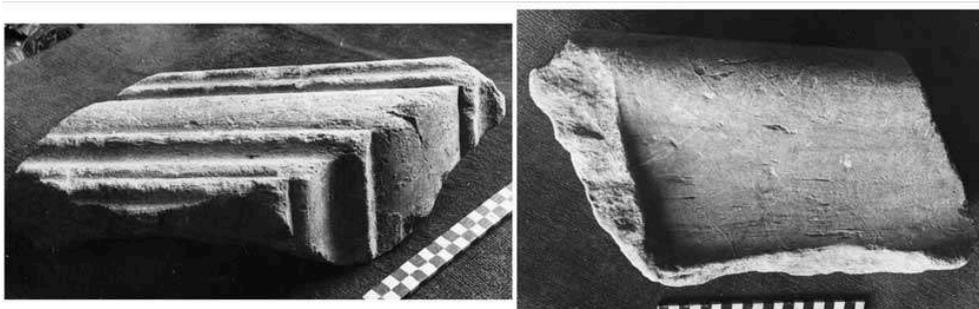
- 7 La première mention d'observations archéologiques réalisées à Belde remonte à 1924 ; ce site n'a alors cessé, tout au long du XX^e s., et encore en ce début de XXI^e s., d'intéresser les archéologues. A. Vergnette signale en 1927 la présence de vestiges d'un habitat gallo-romain et médiéval dans le canal de drainage des eaux du lac de Sarliève (VERGNETTE 1927 : 264). Le curage et l'approfondissement de ce fossé seront l'occasion de la découverte de nouveaux vestiges, notamment des artefacts datés par G. Fournier (1970 : 288-289) de la transition Hallstatt final/ La Tène I, de La Tène II et de La Tène III. L'auteur signale en outre la présence d'« une couche qui contenait de nombreux vestiges d'occupation, os et céramique, ainsi que des débris de constructions, pierres, fragments de tuiles, boisseaux de conduits de chaleur, fragments de marbre, quelques tesselles de mosaïque ». Il révèle également la découverte d'un « angle de chéneau en marbre gris clair veiné de gris plus foncé » (fig. 5) et d'« un autel anépigraphique en arkose » (fig. 3 ; *ibid.* : 289-290) ; tous ces éléments lui permettent de conclure à « la présence en ce point d'une construction d'un certain luxe » (*ibid.* : 289). G. Fournier, le premier, identifie ce site avec celui de « Belde », signalé dans un texte médiéval du XI^e s., et nous rappelle que « dans les derniers siècles du moyen-âge, Belde était le siège d'un domaine qui, au XIV^e siècle, appartenait à une famille bourgeoise de Montferrand et qui ultérieurement a éclaté en trois domaines portant le nom de Beaulieu » (*ibid.* : 279).

Fig. 3 : Autel anépigraphe en arkose découvert sur le site de Belde (Clermont-Ferrand).



Dimensions : haut. 70,5 cm ; larg. 43 cm ; prof. 30 cm
clichés Musée Bargoin

Fig. 5 : Angle de " chéneau à face moulurée " en marbre gris découvert sur le site de Belde.



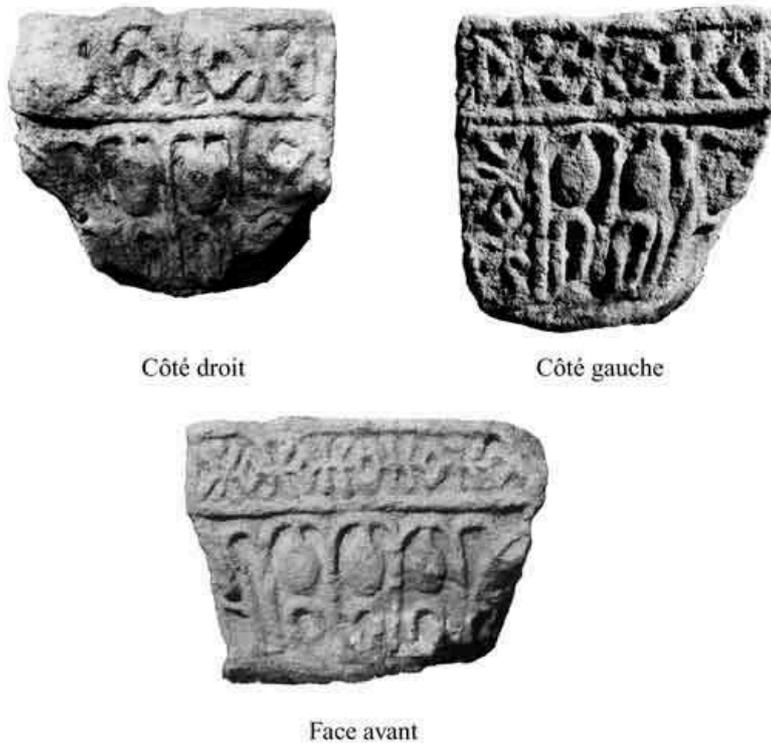
Fournier 1970 : pl. XXII

- 8 Plusieurs prospections aériennes ont été menées sur ce site depuis les années 1990. En 1994, V. Guichard photographie un bâtiment de 13 x 27 m qu'il identifie, avec G.B. Rogers, comme un possible grenier (ARÂFA 1994 : 5). Au cours de la même mission, il repère, immédiatement au nord de la casse automobile, « un vaste complexe de salles au sol bétonné s'ouvrant sur une cour centrale carrée probablement bordée de portiques » (*ibid.* : 5). Les photographies ne permettent malheureusement pas de se faire une idée très précise de ces bâtiments. En mai 1997, des membres du Centre d'Études et Recherches en Archéologie Aérienne (CÉRAA) repèrent un nouveau bâtiment, cette fois au sud de la casse. Au mois de juillet de la même année, D. Miallier découvre à proximité immédiate un bâtiment à galerie de façade. Enfin, les prospections aériennes menées sur ce secteur par l'un de nous (B. Dousteysier) depuis

2001 ont permis, à plusieurs reprises, de photographier de nouveau certains de ces bâtiments qui sont apparus beaucoup plus nettement.

- 9 Dans le cadre d'une prospection spécifique sur les *villae* gallo-romaines de la plaine et surtout dans le cadre de la prospection thématique du bassin versant du paléolac de Sarliève (TRÉMENT dir. à paraître), nous avons prospecté plusieurs fois ce site et cartographié de manière précise les vestiges retrouvés au sol. Pour donner une idée de l'importance des artefacts retrouvés, on se bornera à citer deux chiffres : près d'une centaine de fragments de marbre ont été collectés au cours de la dernière prospection et quelques 1 720 fragments de céramiques ont été identifiés.
- 10 Il convient enfin de signaler deux opérations d'archéologie préventive menées dans ce secteur. En 1997, G. Vernet a exhumé sur le bord oriental de la D772, outre des fosses néolithiques, des fossés dont le remplissage contenait un abondant mobilier du II^e s. av. J.-C. Il a également mis au jour un important niveau de démolition gallo-romain et surtout dégagé deux sépultures en pleine terre datées du haut Moyen Âge (VERNET 1997).
- 11 La seconde opération, menée sous la responsabilité de G. Alfonso en 2002, a consisté à ouvrir une tranchée de 300 m de long dans le cadre de la construction d'un collecteur d'assainissement. Concernant la partie sud du site, elle a mis en évidence un petit bâtiment extrêmement arasé (ALFONSO 2002b). À l'heure actuelle, il s'agit encore de la structure la plus méridionale qui peut être rattachée à la *villa*. Cette opération a confirmé en outre l'occupation structurée du secteur au moins dès La Tène C2-D1 et, pour G. Alfonso, « la présence de quelques lots de céramiques datables de La Tène D2/ gallo-romain précoce, ainsi que la réutilisation de certaines structures de drainage laténiennes semblent indiquer que l'occupation du site perdure sans hiatus jusqu'à la période romaine » (*ibid* : 98).
- 12 Enfin, il faut signaler une découverte importante, réalisée à la fin des années 1980 par un agriculteur au nord de la casse automobile : il s'agit d'un bloc sculpté en arkose identifiable à un chapiteau de colonne engagée du X^e s. ou du début du XI^e s. (fig. 4)².

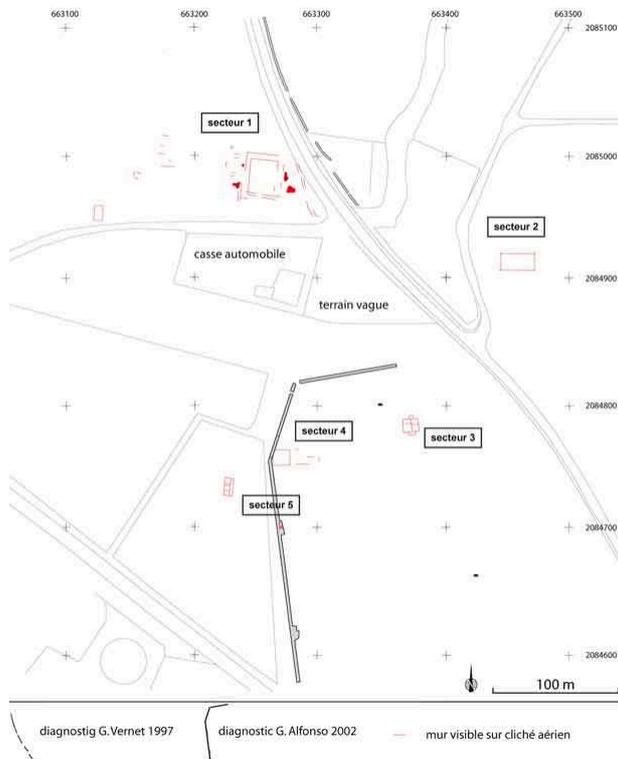
Fig. 4 : Chapiteau de colonne engagée d'époque carolingienne tardive ou romane précoce découvert à l'emplacement de la *pars urbana* de la *villa* de Belde.



Dimensions : haut. 33 cm ; diamètre au lit de pose : 30 cm ; lit d'attente 43 x 33 cm
clichés F. Trément

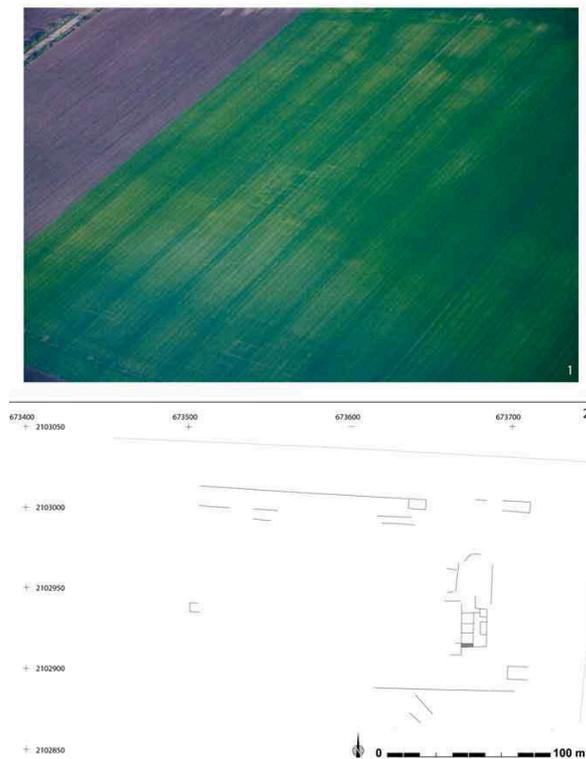
1.2. Discussion

- 13 La cartographie des vestiges retrouvés lors des prospections pédestres, couplée aux découvertes fortuites, aux résultats des prospections aériennes ou des diagnostics, nous laisse entrevoir une superficie importante pour ce site (fig. 2). Il semblerait, en l'état actuel de la documentation, qu'il couvre une dizaine d'hectares au Haut-Empire. Signalons tout de suite que les bâtiments reconnus, nombreux, ne sont pas jointifs, et que, pour l'instant, nous avons du mal à comprendre comment ils s'agencent entre eux. Aucun mur de clôture n'a été identifié, alors que l'on sait qu'ils sont très présents en Auvergne, comme le prouvent les exemples de la *villa* de Champ Madame à Beaumont (ALFONSO, BLAIZOT 2004) ou des Girardes à Saint-Ignat (fig. 12 et DOUSTEYSSIER 2003 : 59-62).

Fig. 2 : Cartographie des vestiges reconnus de la *villa* de Belde à Clermont-Ferrand.

Redressement et cartographie B. Dousteysier 2007

Fig. 12 : Villa des Girardes à Saint-Ignat.



1 : vue aérienne de la *pars urbana* (cliché B. Dousteysier 2003) ; 2 : plan général de la *villa* (redressement et restitution analytique B. Dousteysier).

- 14 Le secteur n°1 est occupé par une vaste cour carrée intérieure, orientée, semble-t-il, sur les points cardinaux, et comprise dans un ensemble architectural complexe. De nombreuses pièces sont discernables à l'ouest, d'autres se devinent beaucoup plus difficilement à l'est, sans doute perturbées lors de la construction de la route et des aménagements collatéraux. C'est exactement à cet emplacement que la prospection au sol a livré des fragments d'enduits peints et de très nombreux fragments de marbre (dont un élément de statuaire). L'analyse des fragments de marbre a été confiée à A. et P. Blanc (Laboratoire de Recherches des Monuments Historiques et Université Pierre et Marie Curie - Paris VI). Les premiers résultats (DOUSTEYSSIER *et al.* 2004 : 140-144) laissent apparaître une diversité des stratégies d'approvisionnement puisque l'on retrouve à la fois des marbres « exotiques » d'Algérie (Grec écrit - Annaba), du Péloponnèse (Rouge antique - île de Mani), mais également des marbres gaulois, comme ce calcaire marbrier rose et gris qui serait à rapprocher de celui extrait dans les carrières de Mayenne. En outre, deux types différents de marbres blancs ont été identifiés sans que les provenances exactes ne soient caractérisées pour le moment.
- 15 L'interprétation des photographies aériennes permet de proposer une discontinuité dans les constructions entre ce premier ensemble et un second situé seulement à quelques dizaines de mètres à l'ouest. La prospection au sol indiquerait plutôt un *continuum* dans le bâti, si on en croit les très grandes quantités d'artefacts remontés à chaque labour. Un petit bâtiment quadrangulaire est visible, en bordure du chemin qui longe la casse automobile. Ce premier secteur a livré de nombreux fragments de marbre, de tubulures hypocauste, d'enduits peints et de mobilier céramique du Haut-Empire, du Bas-Empire et du haut Moyen Âge. Des zones de sols bétonnés sont mises en évidence à cet emplacement par les photographies aériennes (fig. 2).
- 16 Le bâtiment du secteur n° 2 est celui qui a été interprété comme un grenier par V. Guichard et G.B. Rogers lors de sa découverte en 1994. Cette interprétation est due à la simplicité du plan de la construction ; en effet, de forme rectangulaire, ce bâtiment semble être composé d'une pièce unique, ou, du moins, s'il existe des subdivisions internes, elles ne sont pas « en dur ». La prospection au sol a livré de nombreux tessons du Haut-Empire, alors que l'Antiquité tardive n'est que quantitativement très peu représentée (16 tessons). Il faut souligner la proportion très importante de céramique commune, parmi laquelle plusieurs fragments de vases de stockage de type *dolia*. Ce bâtiment semble être dévolu à des activités agricoles.
- 17 Les prospections au sol ne livrent que très peu d'artefacts gallo-romains pour le bâtiment du secteur 3. On retrouve certes quelques éléments épars de toiture (*tegulae*, *imbrices*) mais les tessons sont très rares (moins d'une dizaine), tout au moins pour ceux qui reflètent l'occupation gallo-romaine de ce point précis. En revanche, il semble que l'épicentre de l'occupation laténienne soit proche, comme en témoignent de nombreux fragments de céramiques fines et communes et surtout de très nombreux fragments d'amphores italiennes. La prospection aérienne atteste la présence d'un petit bâtiment quadrangulaire orienté nord / sud. Situé immédiatement à l'est de la rase de Sarliève, couverte à cet endroit, celui-ci n'a manifestement échappé que de très peu à la destruction. Il est composé de six espaces bien distincts : quatre pièces quadrangulaires et, débordant au centre des deux murs latéraux, deux petites absides semi-circulaires. Le plan de ce bâtiment fait nettement penser à un édifice thermal. Le faible nombre d'artefacts retrouvés en prospection pourrait s'expliquer par le recouvrement important de la structure par des déblais du creusement de la grande rase.

- 18 Quelques traces linéaires pouvant correspondre à plusieurs pièces quadrangulaires ont été reconnues par prospection aérienne dans le secteur 4. Une petite concentration de tessons du Haut-Empire a été cartographiée au même emplacement lors des prospections au sol. La lisibilité, aussi bien sur les clichés que pour les artefacts présents en surface, est globalement mauvaise dans cette zone. Tout au plus peut-on supposer un bâtiment quadrangulaire, flanqué à l'est d'une pièce (ou d'un autre bâtiment) longiforme.
- 19 Le secteur 5 est connu un peu plus précisément grâce au diagnostic effectué par G. Alfonso en 2002. Les vestiges maçonnés mis au jour sont extrêmement arasés ; le responsable d'opération souligne que « le rare mobilier retrouvé sous forme d'épandage dans l'environnement des murs est pour l'essentiel datable du Haut-Empire. Ces constructions assez sommaires doivent appartenir à des bâtiments modestes liés à la *villa de Belde* » (ALFONSO 2002 : 98). Le type d'intervention (tranchée) ne permet pas de se faire une idée plus précise du ou des bâtiments reconnus. On se bornera à souligner que ce secteur est situé à plus de 250 m du secteur n° 1.
- 20 Le dernier secteur est bien documenté grâce au croisement des données de prospections aériennes et de prospections au sol. D. Miallier a photographié en 1997 un bâtiment d'orientation générale nord / sud composé d'une galerie de façade et de 4 pièces cloisonnées en dur. Nous avons prospecté à plusieurs reprises ce bâtiment ; les différents ramassages n'ont livré que de nombreux éléments de toiture, un fragment de plaque foyer, quelques céramiques communes et assez peu de céramiques fines (quelques dizaines de tessons tout au plus). Le peu de mobilier céramique présent en surface est, là encore, frappant ; il est tout de même suffisant pour caractériser une occupation au Haut-Empire de ce bâtiment.

1.3 Interprétation

- 21 En l'état actuel de la documentation, comment peut-on interpréter ce site ? Certes, nous n'avons qu'une vision partielle³ de cet ensemble mais le croisement des résultats issus des différentes méthodes d'exploration nous autorise à proposer une interprétation. Un des éléments les plus remarquables est la singulière longévité de cet établissement, qui semble occupé, sans discontinuité apparente, au moins entre La Tène C2/D1 et le haut Moyen Âge. Un hiatus dans l'occupation peut exister pour les derniers siècles du 1^{er} millénaire. Il est vraisemblable que cette lacune ne soit que le reflet de notre méconnaissance des céramiques de cette période, en l'absence de typologie régionale fiable. Il faut attendre le XI^e s. et l'apport des sources écrites pour que l'on soit à nouveau certain de l'occupation du site. Le début du XI^e s. (voire même peut-être le X^e s.) est également représenté par le chapiteau de colonne découvert à l'emplacement de la *pars urbana*. Pour P. Chevalier et B. Phalip (TRÉMENT dir. à paraître), la présence d'un tel élément suggère la proximité d'un édifice cultuel. On ne peut s'empêcher de rapprocher le site de Belde de celui de la « Chapelle de Pessat » à Riom (63), qui a fait l'objet de fouilles dans les années 1980 (SAUGET 1986). À une exploitation agricole de La Tène finale a succédé une « villa » (interprétation retenue par les auteurs, sans que le bâtiment n'ait été réellement caractérisé) au 1^{er} s. ap. J.-C., elle-même remplacée par une chapelle funéraire privée qui s'est transformée au cours du Moyen Âge en église paroissiale entourée d'un cimetière. Ce schéma évolutif pourrait se retrouver partiellement à Belde ; on n'est malheureusement pas encore en

mesure de caractériser précisément les occupations du haut Moyen Âge et du Moyen Âge classique. On sait qu'au « XIII^e siècle Belde désigne dans le » terrier Dogue » un terroir et une exploitation agricole (*maizo de Belde*) » (FOURNIER 1970 : 297, n. 54) qui se scinderont en trois domaines (*ibid* : 279).

- 22 La présence de la voie d'Agrippa reliant Lyon à Saintes via *Augustonemetum* est fortement pressentie à 300 m au sud (TRÉMENT dir. à paraître : fig. 22 ; DENIMAL 1994 : 132) ; celle-ci ne traverse manifestement pas le site. Cet argument ne plaide pas en faveur d'une interprétation du site comme relais routier ; Belde se situe d'ailleurs à 5 km à peine du chef-lieu de cité, sur un terrain très plat qui ne présente aucune difficulté de circulation particulière. A titre de comparaison, le premier relais reconnu à l'ouest d'*Augustonemetum* est à 13 km de la ville. On atteint la station du col de Ceysnat en empruntant un itinéraire accidenté qui correspond à une dénivellation de près de 700 m (TRÉMENT *et al.* 2003).
- 23 L'idée que le site de Belde puisse être une petite agglomération semble invalidée par la position légèrement à l'écart de la voie, mais plus encore par l'apport de l'archéologie aérienne. En effet, la présence d'un bâtiment avec grande cour, richement ornée de mosaïque et de marbre, ne semble pas être la norme dans les agglomérations arvernes reconnues (MANGIN, TASSAUX 1992 ; DOUSTEYSSIER sous presse). On a bien des exemples extrarégionaux de *vici* où sont signalées des *domus*⁴ pouvant correspondre au plan photographié, mais cet argument ne tient pas lorsqu'on s'attache à considérer la répartition des bâtiments reconnus ici. Aucune trame viaire n'a été observée et des bâtiments qui ont fonctionné en même temps ne respectent pas tous la même orientation. D'autre part, même si elles restent encore mal connues, les agglomérations « secondaires » arvernes sont fortement marquées par des activités artisanales⁵ (LALLEMAND 2007 : 129). Or, à ce jour, aucune activité artisanale importante n'a été reconnue à Belde. La superficie du site est le seul élément qui pourrait jouer en faveur d'une interprétation comme un habitat groupé.
- 24 Le site de Belde doit être par conséquent interprété comme une *villa*. Pour être plus précis, il s'agit de la plus grande *villa* connue, pour l'instant, dans la *civitas Arvernorum*. Les 10 hectares du site englobent à la fois une riche *pars urbana* et une *pars rustica* qui n'est sans doute que partiellement reconnue. Le secteur 1 correspond à l'habitation d'un riche *dominus* qui, comme tout bon Romain, fait état de manière ostentatoire de sa richesse. Dans un secteur de plaine⁶, les voyageurs venant de l'est et se rendant à *Augustonemetum* devaient inévitablement apercevoir, déjà de loin, les bâtiments de ce propriétaire. L'ostentation est particulièrement visible dans le soin apporté à la décoration de la *pars urbana* : on la devine plus qu'elle n'est renseignée, mais la présence de mosaïques, d'enduits peints polychromes et d'assemblages de marbres variés devait certainement attirer l'attention du visiteur. Cette riche demeure était dotée d'un système de chauffage par hypocauste comme en témoignent les très nombreux fragments de tubulures retrouvés au sol. La partie thermale, si importante aux yeux des Romains, aussi bien pour pratiquer une certaine forme d'*otium* que dans un souci d'hygiène, devait être présente dans ce premier secteur. L'archéologie aérienne ne l'a pas encore révélée ; en revanche elle nous a livré dans le secteur 3 un bâtiment dont le plan fait penser fortement à des thermes, avec d'éventuels bassins ou piscines semi-circulaires. Les limites de la *pars rustica* restent plus floues. Cette partie de la *villa*, destinée aux activités agricoles, paraît surtout localisée au sud du site. Ce qui est singulier, c'est l'éclatement, apparemment désordonné et sur une grande superficie,

des bâtiments ; ce phénomène n'avait pas encore été mis en évidence pour une *villa* arverne. À Romagnat, seule la *pars rustica* de la *villa* de Maréchal a été fouillée (LIÉGARD, FOURVEL 2001) mais les bâtiments sont tous regroupés sur un petit espace. Au Pré du Camp à Aubière, la configuration est différente mais les bâtiments de la *pars rustica* sont alignés sur le mur de clôture (DOUSTEYSSIER *et al.* 2004 : 137), de même pour la *villa* des Girardes à Saint-Ignat (fig. 12). Le bâtiment du secteur 6 pose également un problème d'interprétation. Il semble bien voué à une fonction résidentielle mais il est rejeté loin de la *pars urbana*. La galerie de façade souligne une construction plutôt soignée, sans que cet argument ne soit vraiment déterminant (cf. *infra*). Ne serait-on pas en présence de la demeure du *vilicus*, personnage dont l'importance est soulignée par les auteurs antiques ?

- 25 Alors que la *pars urbana* semble occupée pendant de longs siècles, la plupart des bâtiments de la *pars rustica* ne livrent que des artefacts du Haut-Empire. On assiste, dès la fin du Haut-Empire, à une rétraction de l'occupation du site dont on ignore les modalités. Peut-on parler de monumentalisation de la *pars urbana* au Bas-Empire sur le modèle de nombreuses *villae* d'Aquitaine ou y a-t-il une réorganisation selon un autre modèle ? Les données de fouilles font cruellement défaut. Nous l'avons vu, une réutilisation ou plutôt une évolution du site au Moyen Âge vers des espaces funéraires et cultuels correspond à un schéma déjà mis en évidence sur plusieurs sites arvernes. Au Moyen Âge central, le site de Belde semble être le centre d'un domaine ; il est évidemment tentant de voir un *continuum*, de La Tène Finale à la fin du Moyen Âge, d'une structure domaniale, mais certaines phases chronologiques ne sont pas encore suffisamment renseignées pour pouvoir l'affirmer.
- 26 La reprise du dossier de Belde met donc en évidence l'existence d'une vaste *villa*, appartenant à un *dominus* qui aimait à concilier *otium* et *negotium* aux portes même d'*Augustonemetum*. Il faut sans doute voir dans ce « maître de domaine » une personnalité appartenant à l'aristocratie municipale arverne et qui pouvait tirer profit, entre autres, des terrains sis aux abords du très fertile paléolac de Sarliève.

2. Le problème de reconnaissance « *villa-ferme* » posé pour les sites de la Limagne

- 27 La communauté archéologique a sans doute moins exploré la « limite inférieure » de la définition de la *villa* que sa « limite supérieure ». De manière très schématique, la question à se poser est : à partir de quel moment, et sur quels critères, ne peut-on plus parler de *villa* ? L'archéologue n'a malheureusement à sa disposition que des critères descriptifs (superficie, type de matériel ...) pour proposer une identification. Aucune limite tranchée ne peut être définie à partir de tels critères. Dans la typologie esquissée en 2004 (DOUSTEYSSIER *et al.* 2004), on se rend compte comme cette transition entre *villa* et « ferme » est difficile à établir (entre sites de rangs B1, B2, B3 et C) et peut être sujette à débat. Ces sites demandent à être plus nettement analysés. Le territoire arverne offre un véritable laboratoire d'expérimentation typologique des bâtiments gallo-romains. Il est désormais possible de croiser sur suffisamment de sites l'image de surface perçue par prospection au sol et le plan obtenu par des fouilles ou par la prospection aérienne⁷.

2.1. Quelques exemples de « petites villae » (sites de rang B1-B2 : DOUSTEYSSIER *et al.* 2004 : 123-124)

2.1.1 Chadieu (Authezat - 63)

- 28 Photographié au cours d'une prospection aérienne réalisée en 2003 (DOUSTEYSSIER 2003: XX), ce site qui s'étend sur 1,5 ha est composé d'au moins quatre bâtiments dont on a les plans complets et d'une structure dont seuls 2 murs formant un angle droit sont visibles (fig. 6). Le site est organisé autour d'un axe structurant d'orientation NNO/SSE. Le bâtiment 1, le plus méridional, est de forme quadrangulaire, sans cloisonnement interne apparent. Sa superficie avoisine 200 m² (20 x 10 m). Le bâtiment 2, de forme plus carré (15 m x 14 m environ), a une superficie avoisinante, tandis que le bâtiment 3 est nettement plus grand. Il mesure environ 27,8 x 22,7 m, soit une superficie approximative de 630 m². L'angle sud-ouest est occupé par une petite pièce carrée à l'intérieur de laquelle une forme circulaire (?) apparaît. Sur le côté est du bâtiment, et suivant la même orientation, un mur long de 52 m est visible. Le bâtiment 4, très net, est de plan rectangulaire avec une abside semi circulaire localisée au nord. Outre l'abside, 6 autres pièces sont visibles, plus ou moins grandes. Un axe de symétrie NNO/SSE se dégage nettement. Le bâtiment a une superficie totale de l'ordre de 370 m². Tous les bâtiments n'apparaissent pas nettement, comme tendrait à le prouver une trace plus ténue qui apparaît dans les blés, légèrement plus à l'ouest.

Fig. 6 : Villa de Chadieu à Authezat.



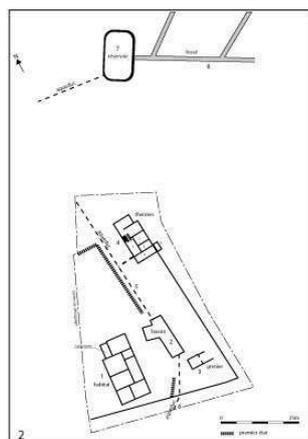
1 : vue aérienne du site (cliché B. Dousteysier 2003) ; 2 : plan général de la villa (redressement et restitution analytique B. Dousteysier).

- 29 Au sol, ce site a livré plusieurs fragments de tubulures d'hypocauste, de fragments de béton de tuileau et des tessons de céramiques qui permettent de dater l'occupation continue du site du début du 1^{er} s. ap. J.-C. au IV^e s.
- 30 D'après le mobilier recueilli, le site peut être classé selon la typologie que nous avons établie en catégorie « B1 ».
- 31 La prospection aérienne permet de valider l'interprétation du site comme une « petite villa » dont la fonction des bâtiments n'a pu être déterminée avec précision, si ce n'est pour le bâtiment à abside qui peut être interprété comme un complexe thermal.

2.1.2. Puy Gilbert sud (Prondines – 63)

- 32 Le site du Puy Gilbert sud est localisé dans les Combrailles, sur la commune de Prondines, à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Clermont-Ferrand (fig. 1). Découvert lors d'un diagnostic préalable à la construction de l'autoroute A89, il a fait l'objet d'une fouille durant le printemps 2003 sous la responsabilité d'A. Rebiscoul (INRAP). Il n'est que partiellement reconnu, les vestiges s'étendant notamment plus à l'ouest, hors de l'emprise autoroutière (fig. 7).

Fig. 7 : Villa de Puy Gilbert sud à Prondines.



1 : vue aérienne du site en cours de fouille (cliché B. Dousteysier 2003) ; 2 : plan général de la villa (Rebiscoul 2003 : 103).

- 33 Outre un réservoir identifié au nord, 4 structures principales, concentrées sur 3500 m², méritent d'être signalées : « une habitation, un grand bassin, un grenier et des thermes » (REBISCOUL 2003 : 102). L'habitation est qualifiée par A. Rebiscoul de « villa à galerie de façade » ; l'auteur précise, sans décrire les pièces, que « les murs étaient recouverts d'enduits peints et [que] les sols possédaient un plancher cloué. (...) La

partie nord de l'habitation était occupée par un hypocauste » (*ibid.* : 102). Un bassin de 75 m², alimenté par 2 aqueducs, interprété comme bassin d'agrément, se localise à quelques mètres à l'est de l'habitation. Il possédait comme bouche d'arrivée d'eau un superbe dauphin-fontaine. A 2 m au sud du bassin se trouvait un petit bâtiment interprété comme un grenier, alors qu'au nord se développe un ensemble thermal où *caldarium*, *tepidarium*, *frigidarium*, *apodyterium* et baignoire ont été reconnus. Le site fonctionne durant les deux premiers siècles de notre ère et est abandonné, à la suite d'un incendie, à la fin du II^e s. (*ibid.* : 102).

- 34 Ce site a été tout de suite interprété, à juste titre selon nous, comme une *villa* par A. Rebiscoul. La *pars urbana* est bien reconnue avec notamment le bel ensemble thermal de plus de 110 m², un bassin d'agrément avec sculpture, des pièces chauffées... La *pars rustica* est pour l'instant plus supposée qu'attestée, avec la présence notamment d'un éventuel grenier et d'un réservoir dont la fonction pourrait être liée, selon le fouilleur, au lavage de terre aurifère.
- 35 Malgré une vision partielle du site, on peut affirmer être en présence d'une *villa* que l'on peut qualifier de « petite *villa* » d'après les éléments en notre possession. Grâce à cette fouille, la présence de ce genre de site sur le plateau des Combrailles est pour la première attestée. Les analyses polliniques conduites par B. Prat (2006 : 182-193) dans le bassin montrent que l'occupation de cet établissement est synchronique d'une mise en valeur agricole du secteur.

2.1.3. Artière-Ronzière (Beaumont – 63)

- 36 Localisé sur la commune de Beaumont, immédiatement au sud de Clermont-Ferrand, le site d'Artière-Ronzière (fig. 8) est très intéressant, et ce à plus d'un titre. Interprété comme une « ferme » par les archéologues qui ont pratiqué la fouille, nous proposons de l'identifier plutôt comme une *villa*.

Fig. 8 : Villa d'Artière Ronzière à Beaumont.



1 : vue aérienne (cliché CÉRAA 2002) ; 2 : plan général du site (d'après Alfonso, Blaizot 2004 : 3e de couverture).

- 37 Fouillé au cours d'une opération préventive réalisée en 2002 sous la direction de G. Alfonso (INRAP), ce site a manifestement retenu l'attention, non en tant que tel, mais plutôt pour renseigner « les modalités d'occupation d'un secteur situé à proximité d'une importante villa (villa de Champ Madame à Beaumont), au sein même de l'emprise théorique du domaine dépendant de celle-ci » (ALFONSO 2002a : 89). L'auteur, dans sa notice détaillée du Bilan Scientifique Régional, se garde bien de caractériser ce site et préfère employer prudemment les termes neutres d'« établissement » ou de « bâtiments ». Plus éloigné du site de Champ Madame (ALFONSO, BLAIZOT 2004), ce site aurait sans doute été interprété comme villa et aurait du coup pu, faire l'objet d'une publication qui fait toujours aujourd'hui cruellement défaut. Cette remarque est d'autant plus vraie que ce site est mentionné, toujours très rapidement, dans la publication de la « vraie » villa de Champ Madame (voir le plan du site publié en 3^e de couverture) où il est cette fois interprété comme « ferme ».
- 38 Situées à moins de 350 m de la villa de Champ Madame, des constructions « en dur » sont établies vers le milieu du 1^{er} s. ap. J.-C., faisant suite à des occupations de La Tène finale et du début du Haut-Empire mal renseignées (ALFONSO 2002a : 89). Plusieurs phases ont été reconnues jusqu'à l'abandon du site à la fin du IV^e s. ou au début du V^e s., l'extension maximale du site étant reconnue dès la fin du II^e /début III^e s. A la seule lecture de la petite description publiée dans le chapitre consacré à « la villa de Champ Madame dans le réseau d'occupation de la Limagne des Buttes » (VALLAT, ALFONSO 2004), il est malaisé de comprendre l'organisation exacte du site. On retiendra simplement la présence de plusieurs bâtiments, dont le principal est organisé autour d'une cour quadrangulaire bordée sur deux de ses côtés par des portiques. Le bâtiment

situé immédiatement à l'est est qualifié de « corps de bâtiment d'exploitation comportant plusieurs salles » tandis que celui localisé au nord est interprété comme « dépendance agricole » (*ibid.* : 207). Enfin, il faut noter qu'à « 50 m de la « ferme » d'Artière-Ronzière et à 300 m de la villa de Champ Madame est implanté un petit édifice thermal de 330 m² de superficie, qui semble avoir été utilisé, comme ces deux établissements, du I^{er} siècle aux IV^e-V^e siècles (Alfonso 2003). Cet équipement était-il réservé aux occupants de la « ferme » ou était-il utilisé collectivement par les habitants de différents établissements ? Cette dernière hypothèse paraît la plus probable car elle expliquerait la situation relativement éloignée de cet édifice par rapport à la « ferme » (*ibid.* : 208).

- 39 Il est intéressant de remarquer combien cet édifice thermal semble gêner les auteurs (qui n'hésitent pas à rappeler la très relative proximité de la villa de Champ Madame) et combien ils tentent à tout prix de le rattacher à d'autre(s) site(s), d'ailleurs non spécifiés et non cartographiés sur la figure 125. Pourquoi vouloir absolument enlever de la cohérence à un site pourtant très cohérent ? Pourquoi caractériser le bâtiment nord d'« annexe agricole » en lui affublant la qualité de « classe D », c'est-à-dire comme entité indépendante, alors que le corps principal (auquel il faut ajouter apparemment les thermes) est lui qualifié de classe « B » ? La fouille prouve la synchronie des bâtiments ; il faut donc bien interpréter le site dans son ensemble. Les thermes font partie intégrante du site⁸, de même que les bâtiments agricoles identifiés. Ce site est certes moins étendu que celui tout proche de Champ Madame mais pourquoi rejeter absolument l'interprétation de villa pour ce site qui en a pourtant toutes les caractéristiques ?
- 40 Les arguments avancés (« Et l'on ne retrouve pas, dans l'habitat d'Artière-Ronzière, les principaux éléments qui caractérisent les grandes villas de classe A : organisation bipartite du plan, secteur balnéaire, éléments de décoration luxueuse... », *ibid.* : 207) peuvent tous être contrés. Le site présente bien une organisation bipartite *pars urbana / pars rustica* (le plan est qualifié d'ailleurs par les auteurs de « relativement complexe » *ibid.* : 207) avec une *pars urbana* scindée en deux parties, à savoir un édifice thermal à l'écart des bâtiments et un secteur voué à l'habitation, organisée autour d'une cour interne entourée de galeries. Des pièces de ce bâtiment possèdent des sols de béton soignés et des enduits muraux ; un étage est en outre suggéré par l'emplacement éventuel d'un escalier (ALFONSO 2002a : 89). Le site présente certes une certaine imbrication dans ses deux composantes mais la dichotomie est bien là. Seul l'argument de l'absence de décoration luxueuse peut donc être invoquée ; mais cet argument *a silentio* n'est pas étonnant quant on sait que « postérieurement à leur abandon, l'ensemble des bâtiments gallo-romains d'Artière-Ronzière ont fait l'objet, à l'époque médiévale, d'intenses récupérations de matériaux, qui se sont probablement échelonnés pendant plusieurs siècles. Les ruines ont été soigneusement épierrées jusqu'au niveau des fondations et parfois même plus profondément, les sols de béton en grande partie détruits, les couches de destruction dépouillées de presque tous les éléments réutilisables, y compris les tuiles » ?
- 41 Ce site montre combien il n'y a pas une seule réalité archéologique de la « villa ». La proximité des deux villae, situées à seulement quelques centaines de mètres de distance, n'est en rien choquante, d'autant moins quand on se trouve à moins de 2,5 km du chef-lieu de cité. Il est certain que leurs *fundi* respectifs n'étaient sans doute pas composés exclusivement des seuls terrains avoisinants et que les critères

géographiques ont beaucoup compté dans la stratégie d'implantation de ces sites (proximité d'*Augustonemetum*, bas de versant méridional du plateau du Masage, vallée de l'Artière).

2.2. Quelques exemples de « fermes » (sites de rang B3-C : DOUSTEYSSIER *et al.* 2004 : 124)

2.2.1. La Narse (Veyre-Monton – 63)

- 42 Au cours d'une mission aérienne réalisée en 1997 par le Centre d'Etudes et de Recherches d'Archéologie Aérienne (CERAA), un site a été photographié sur la commune de Veyre-Monton, au lieu-dit La Narse (fig. 9). Il a été interprété par les inventeurs comme une *villa*. Il a été prospecté au sol par une équipe du CÉRAA (1997) puis par P. Vallat (1998) dans le cadre de sa thèse sur l'occupation du sol des Limagnes des Buttes (VALLAT 2002). L'un d'entre nous a de nouveau photographié le site en 2003 (DOUSTEYSSIER 2003 : 91-93). Un redressement des différents clichés a été effectué.

Fig. 9 : Ferme de La Narse à Veyre-Monton.



1 : vue aérienne (cliché CERAA 1997) ; 2 : plan général du site (redressement et restitution analytique B. Dousteysier).

- 43 Le site a une orientation générale NNE-SSO. Une vaste cour de 41 x 38 m (1560 m²) est entourée par un mur d'enceinte dont la porte semble se situer à l'est. Le mur sud de la cour se prolonge est visible sur exactement le double de la longueur du mur nord, soit 76 m, sans que l'on puisse expliquer son utilité. Il est vraisemblable que l'autoroute ait détruit une partie du site.

- 44 A l'intérieur de la cour, deux bâtiments sont parfaitement visibles. Dans l'angle nord, un bâtiment quadrangulaire (12,8 x 8 m) s'appuie sur deux côtés du mur d'enceinte de la cour. Aucun cloisonnement « en dur » ne semble exister. Dans l'angle sud, un second bâtiment est présent, bien détaché du mur d'enceinte. Il s'agit d'un édifice à galerie de façade avec trois pièces quadrangulaires à l'arrière. Il s'étend sur près de 140 m² (13 x 10,6 m). Il est décentré par rapport à l'axe de l'entrée présumée. Le site s'étend sur un peu plus de 3100 m² d'après les vestiges reconnus en prospection aérienne. Les prospections au sol ont livré de nombreuses tuiles et du mobilier céramique en faible quantité. Le site est occupé du I^{er} s. au début III^e s. ap. J.-C.
- 45 Classé sur la seule base de la prospection au sol en site de catégorie C, la photographie aérienne vient valider l'interprétation de cet établissement comme unité d'exploitation. Il est intéressant de noter que cette ferme conserve certains aspects caractéristiques de *villa* avec juxtaposition d'un bâtiment d'habitation (bâtiment sud) et d'un bâtiment à vocation sans doute agricole (bâtiment nord). Il s'agit bien d'un site à la transition entre les petites *villae* et les fermes, sans que celui-ci puisse prétendre à l'appellation de *villa*. Aucun élément de confort ou de luxe n'a été mis en évidence sur cette ferme qui n'est occupée qu'au Haut-Empire.

2.2.2. Sud-ouest le Pré d'Uriat (Entraigues – 63)

- 46 Au cours d'une mission aérienne réalisée en avril 2003, un site a été photographié sur la commune d'Entraigues, au sud ouest du lieu-dit Pré d'Uriat (DOUSTEYSSIER 2003 : 22-24). Un redressement des différents clichés a été effectué (fig. 10). Le site n'est que partiellement connu par les clichés aériens : seule la partie ouest a pu être observée. La prospection au sol a en effet révélé que le site était encore présent dans une petite parcelle située à l'est du chemin vicinal, sur une superficie de 400 m² environ d'après les artefacts trouvés en surface. Toutefois, ce qui semble être le bâtiment principal a pu être caractérisé. Il s'agit d'un bâtiment de 20 x 13 m possédant cinq pièces qui s'organisent en arrière d'une galerie de façade large de 3,60 m environ et ouverte à l'est. Deux côtés d'un mur d'enceinte sont également identifiables, le premier, d'orientation NNO-SSE mesure au moins 42 m de long tandis que le second, perpendiculaire au précédent, est visible sur une longueur de 25 m. La superficie estimée du site est de 1050 m² si l'on se réfère aux photographies aériennes et de 3000 m² si on prend en compte l'étendue des vestiges en surface.

Fig. 10 : Ferme de Sud-ouest le Pré d'Uriat à Entraigues.



1 : vue aérienne (cliché B. Dousteysier 2003) ; 2 : plan général du site (redressement et restitution analytique B. Dousteysier).

- 47 La prospection au sol a livré de nombreux fragments de *tegulae* et des tessons de céramique qui permettent de dater le site du 1^{er} au 4^e s. ap.J.-C. et de le classer en catégorie « C », aucun artefact ne laissant supposer une quelconque recherche d'ostentation dans la décoration ou un quelconque confort. La photographie aérienne valide là encore l'interprétation du site comme unité d'exploitation de type « ferme » ; comme dans le cas précédent, il s'agit bien d'une ferme qui est à la transition entre petite *villa* et ferme.

2.2.3. Les Briaux (Mezel – 63)

- 48 Au cours d'une mission aérienne réalisée en 1997 par le CÉRAA, un site a été photographié sur la commune de Mezel, au lieu-dit Les Briaux (fig. 11). Le redressement des clichés n'a pu être effectué, en raison d'un nombre de points de calage insuffisant. La superficie du site et la taille des bâtiments n'ont pu être déterminées avec précision. Les photographies laissent apparaître trois bâtiments contenus dans un espace fermé par un mur d'enceinte reconnu sur deux côtés. Le premier bâtiment, dont le plan est très net, comporte une galerie de façade de plan rectangulaire à l'arrière de laquelle s'organisent quatre pièces : deux rectangulaires de chaque côté, une carrée au centre et une en forme de « L ». Dans l'axe central de ce bâtiment se développe une petite structure simple, de plan carré. Enfin, le dernier bâtiment, rectangulaire, est accolé à l'angle sud du mur d'enceinte. La prospection au sol permet de dater la durée d'occupation du site du début du 1^{er} s. ap. J.-C. à la fin du 2^e ou au début du 3^e s. D'après les simples éléments livrés par la prospection au sol (seules des tuiles et des céramiques ont été retrouvées), ce site est classé en catégorie « C », ce que confirme le plan donné

par la prospection aérienne. Nous sommes en présence d'une ferme avec un bâtiment d'habitation à galerie de façade.

Fig. 11 : Ferme des Briaux à Mezel.



1 : vue aérienne (cliché CÉRAA 1997) ; 2 : schéma d'interprétation du cliché (Dousteyssier 2007).

2.3. Discussion

- 49 À travers ces exemples, on se rend compte combien la question de l'interprétation des sites peut être difficile. La morphologie des bâtiments est évidemment un critère important mais pas systématiquement déterminant, surtout lorsque le plan nous est livré par l'archéologie aérienne et non par la fouille, la destination des pièces ne nous étant alors pas connue. En effet, si les sites à plan centré autour d'une cour carrée interne, bordée de pièces d'habitation (voir par exemple TRÉMENT 2002 : 95, photo E), semblent bien correspondre à des *villae*, l'interprétation est moins aisée concernant les sites à galerie de façade. Il s'agit bien de cette catégorie de site qui est à l'interface entre *villae* et fermes. On l'a vu, ce type de bâtiment est présent aussi bien sur le site de Pré Gilbert à Prondines que sur celui des Briaux à Mezel. Le mur d'enceinte, présent dans tous les cas, n'est pas déterminant dans l'interprétation. Alors jusqu'à quel moment peut on parler de *villae* pour ces sites ?
- 50 Nous proposons de retenir comme petite *villa* tout site dont au moins une caractéristique peut être rapprochée d'éléments de *pars urbana*. En d'autres termes, un petit bâtiment avec pièces organisées autour d'une cour centrée est considéré comme *villa*, de même qu'un bâtiment à galerie de façade, même peu important, mais qui possède un bâtiment thermal qui lui est clairement rattaché (ex : Puy Gilbert sud à Prondines). Les bâtiments agricoles peuvent être très proches et peuvent occuper une

place importante sans que ce critère soit décisif. La distinction *pars urbana* / *pars rustica* peut parfois sembler peu nette ; cet argument ne sera pas exclusif si une recherche évidente de confort peut être mise en évidence. Les fermes vont de fait se définir comme des bâtiments qui peuvent être importants (par la superficie ou le nombre de bâtiments) mais où l'ostentation et le confort ne sont pas des éléments primordiaux. Au mieux, des enduits peints muraux peuvent attester d'une certaine recherche en matière de décoration. Seule, la galerie de façade, n'est pas un élément suffisant de caractérisation. Si cet espace, ouvert, peut être interprété dans une certaine mesure comme relevant d'un certain confort puisque ne pouvant être vu comme pièce de vie à l'année, ce critère relève plutôt d'un standard de construction au Haut-Empire, pour une catégorie de la population. D'ailleurs, toutes les fermes ne possèdent pas de galerie de façade, comme le montre la fouille menée par U. Cabézuelo sur le site de Champ Lamet à Pont-du-Château (CABÉZUELO 2002).

Conclusion

- 51 L'examen de ces divers cas montre une diversité de situations lorsque l'on parle de *villae*. Il ne semble pas exister un modèle de la *villa* mais bien plusieurs réalités, allant du très grand site couvrant plusieurs hectares et où *pars urbana* et *pars rustica* sont bien dissociées, et même assez éloignées géographiquement, au site présentant un caractère ostentatoire bien moins affirmé et où l'activité agricole semble prégnante. On peut néanmoins parler de *villae* pour l'ensemble de ces sites, dans le sens où ils structurent fortement le territoire⁹ et où ils présentent des parties réservées à l'habitation et d'autres aux activités agricoles. Le confort, le luxe et la décoration sont, en outre, des éléments pris en compte par les propriétaires. On peut avancer l'hypothèse que la richesse des terres de Limagne a favorisé l'accession à la propriété d'une catégorie de la population qui a voulu imiter le comportement des grandes élites romanisées.
- 52 À travers l'étude typologique des sites gallo-romains, et si l'on considère l'habitat comme le reflet de l'importance du propriétaire, il est donc possible de mettre en évidence la coexistence de plusieurs genres de *domini*. Il est bien évidemment difficile, en l'absence de textes épigraphiques, de connaître le statut de ces *domini*, mais l'examen de la documentation archéologique prouve qu'il n'existe pas un *dominus* type. L'historiographie a voulu voir dans tous les bâtiments du Haut-Empire dégagés en France durant les XIX^e et XX^e s. des *villae*. La tendance actuelle est davantage à la prudence et un intérêt plus fort est porté aux « fermes ». Il ne faut cependant pas tomber dans l'excès inverse et refuser d'interpréter des sites comme des *villae*, alors qu'ils en présentent toutes les caractéristiques.

BIBLIOGRAPHIE

Liste des abréviations :

RA : Revue d'Auvergne

RACF : Revue Archéologique du Centre de la France

RAN : Revue Archéologique de Narbonnaise

ALFONSO 2002a

Alfonso G. – Beaumont. Champ Madame. L'occupation gallo-romaine et médiévale (zone B) in : Direction Régionale des Affaires Culturelles de l'Auvergne, Service Régional de l'Archéologie, *Bilan scientifique 2002*, Aurillac, Gerbert : 88-90.

ALFONSO 2002b

Alfonso G. - Clermont-Ferrand. Puy-Long, collecteur d'assainissement in : Direction Régionale des Affaires Culturelles de l'Auvergne, Service Régional de l'Archéologie, *Bilan scientifique 2002*, Aurillac, Gerbert : 97-98.

ALFONSO, BLAIZOT 2004

Alfonso G. (dir.), Blaizot F. (dir.) – *La villa gallo-romaine de Champ Madame à Beaumont (Puy-de-Dôme). Habitat et ensemble funéraire de nourrissons*, Lyon, ALPARA, 282 p. (DARA n° 27)

ARÂFA 1994

Association pour la Recherche sur l'Âge du Fer en Auvergne - *Le Peuplement des Limagnes d'Auvergne à l'âge du Fer : rapport d'activité de l'année 1994*, Mirefleurs, 57 p. (archives SRA Auvergne).

CABÉZUELO 2002

Cabézuelo U. – Pont-du-Château. Champ Lamet in : Direction Régionale des Affaires Culturelles de l'Auvergne, Service Régional de l'Archéologie, *Bilan scientifique 2002*, Aurillac, Gerbert : 106-107.

DENIMAL 1994

Denimal P. - *La voie Aquitannique d'Agrippa de Lyon à Saintes*, thèse de doctorat, Université de Paris-Sorbonne, Paris IV, 2 vol.

DOUSTEYSSIER 2000

Dousteyssier B. - *Les villae gallo-romaines dans le territoire proche d'Augustonemetum*, DEA d'histoire et d'archéologie, Clermont-Ferrand, Centre de Recherches sur les Civilisations Antiques, 330 p. (archives Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand).

DOUSTEYSSIER 2001

Dousteyssier B. - Prospection-inventaire. Chappes, Clerlande, Ennezat, Entraigues et Saint-Laure, in : Direction Régionale des Affaires Culturelles de l'Auvergne, Service Régional de l'Archéologie, *Bilan scientifique 2001*, Aurillac, Gerbert : 121

DOUSTEYSSIER 2003

Dousteyssier B. - *Archéologie aérienne dans la plaine de la Limagne (Puy-de-Dôme). Bilan des découvertes de l'année 2003 (I)*, Clermont-Ferrand, Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » / Centre d'Études et de Recherches d'Archéologie Aérienne, 273 p. (archives SRA Auvergne).

DOUSTEYSSIER *et al.* 2004

Dousteyssier B., Segard M., Trément F., Blanc A. (coll.), Blanc P. (coll.), Laisné S. (coll.), Tripeau V. (coll.). - *Les villae gallo-romaines dans le territoire proche d'Augustonemetum* – Clermont-Ferrand. Approche critique de la documentation archéologique, *RACF*, 43 : 115-147.

DOUSTEYSSIER sous presse

Dousteyssier B. – Une nouvelle agglomération antique arverne : le site de « La Croix de la Pierre » (Beaulieu, Charbonnier-les-Mines – Puy-de-Dôme), *RACF*, 45, sous presse.

FOURNIER 1970

Fournier G. – Découvertes celtiques et gallo-romaines à Aulnat, Gandaillat, Herbet, Sarliève, in : DESFORGES E., FOURNIER G., FOURNIER P.-F., HATT J.-J., IMBERDIS F., *Nouvelles recherches sur les*

origines de Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand, Institut du Massif Central : 267-302 (Fascicule n°5).

GACHON 1963

Gachon L. - Contribution à l'étude du Quaternaire récent de la Grande Limagne marno-calcaire : morphogénèse et pédogénèse, *Annales agronomiques*, 14, n° hors série I, 191 p.

LALLEMAND 2007

Lallemand D. - L'organisation du peuplement au nord du Massif central, le carrefour des Cités arverne, biturige et éduenne in MENNESSIER-JOUANNET C. (dir.), DEBERGE Y. (dir.). - *L'archéologie de l'Âge du Fer en Auvergne. Actes du XXVIIe colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer (Clermont-Ferrand, 29 mai-1^{er} juin 2003)- Thème régional*, Lattes, Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2007 : 111-133 (*Monographie d'Archéologie Méditerranéenne*).

LIÉGARD, FOURVEL 2001

Liégar S., Fourvel A. - Le site de Maréchal à Romagnat. 2eme partie. *Bulletin de l'Association du site de Gergovie*, 21 : 22-33.

LEVEAU *et al.* 2000

Leveau P., Gros P., Trément F. - La recherche sur les élites gallo-romaines et le problème de la villa, in : ANTOINE A. (dir.), *Campagnes de l'Ouest. Stratigraphie et relations sociales dans l'histoire*, Rennes, P.U. Rennes : 287-302.

LEVEAU 2002

Leveau P. 2002, Introduction : les incertitudes du terme villa et la question du vicus en Gaule Narbonnaise, *RAN*, 35 : 5-26.

LEVEAU *et al.* 2002 Leveau P., Segard M., Barbier C., Bertucchi G., Simon B. - La Bâtie-Montsaléon, Mons Seleucus, vicus et sanctuaire gallo-romain dans le Haut Buëch (Hautes-Alpes), *RAN*, 35 : 111-128.

MANGIN, TASSAUX 1992

Mangin M., Tassaux F. - Les agglomérations secondaires de l'aquitaine romaine, In : *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule. Histoire et archéologie*, Bordeaux, Fédération Aquitania, 1992, 461-496 (Suppl. Aquitania, 6).

PRAT 2006

Prat B. - *Systèmes agropastoraux et milieux périurbains en Basse Auvergne au cours des trois derniers millénaires : contribution de l'analyse palynologique à l'étude des interactions sociétés-milieux*, thèse de doctorat, Université Blaise Pascal, Clermont II, 368 p.

PROVOST, MENNESSIER-JOUANNET 1994

Provost M., MENNESSIER-JOUANNET C. - *Clermont-Ferrand*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 290 p. (Carte archéologique de la Gaule ; 63/1).

REBISCOUL 2003

Rebiscoul A. - Prondines. A 89, section 8, Le Sancy / Combronde. Puy-Gilbert sud in : Direction Régionale des Affaires Culturelles de l'Auvergne, Service Régional de l'Archéologie, *Bilan scientifique 2003*, Aurillac, Gerbert : 102-104.

RÉMY 1996

Rémy B., Provost M. (coll.). - *Inscriptions Latines d'Aquitaine. Arvernes*, Bordeaux, IRAM, 214 p.

RÉMY *et al.* 2002

Rémy B., Pernon J. (coll.), Segard M. (coll.). - Arbin (Savoie), le site de Mérande (villa ou vicus ?), *RAN*, 35 : 273-280.

ROMEUF 2000

Romeuf A.-M. - *Le quartier artisanal gallo-romain des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme)*, Lezoux, Laboratoire de Céramologie Antique de Lezoux, 2 vol., 458 p. (Cahier du Centre Archéologique de Lezoux, 2, 2001 ; Sites, Hors-Série 41).

SAUGET 1986

Sauget B., Sauget J.-M. - *La Chapelle de Pessat*, Marsat, Ville de Riom et Musée Mandet, 33 p.

TRÉMENT *et al.* 2000

Trément F., Dousteysier B. (coll.), Humbert L. (coll.), Segard M. (coll.). - *Archéologie spatiale et archéologie du paysage : le programme « Histoire de l'occupation du sol et évolution des paysages dans le bassin de Clermont-Ferrand »*, *Nouvelles Archéologiques*. Du terrain au laboratoire..., *RA*, 554/555, n°1/2, t. 114 : 111-127.

TRÉMENT 2002

Trément F. - Le peuplement des campagnes d'Auvergne à l'époque romaine *in* : MARTIN D. (dir.), *L'Identité de l'Auvergne. Mythe ou réalité historique. Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours*, Nonette, Créer : 83-112.

TRÉMENT *et al.* 2003

Trément F., Humbert L. (coll.), Dousteysier B. (coll.), Trescarte J. (coll.). - *L'agglomération antique du col de Ceyssat (Ceyssat, Orcines, Saint-Genès-Champanelle). Contribution à l'étude du contexte archéologique du temple de Mercure (Puy-de-Dôme). Rapport de prospection thématique avec sondages n°2001-62*, Clermont-Ferrand, Centre de Recherches sur les Civilisations Antiques, 5 vol. (archives SRA Auvergne).

TRÉMENT dir. 2006

Trément F. (dir.), Dousteysier B., Segard M., Trément F., Trescarte J. - *La région de Billom (Puy-de-Dôme). Étude diachronique de l'occupation du sol en Limagne des Buttes (II). Rapport de prospection systématique (2006)*, Clermont-Ferrand, Centre d'Histoire « Espaces et Cultures », 114 p. (archives SRA Auvergne).

TRÉMENT dir. à paraître

Trément F. (dir.), Argant J., Breheret J.-G., Cabanis M., Dousteysier B., Fourmont A., Fournier G., Liabeuf R., Lopez-Saez J.-A., Macaire J.-J., Marinval P., Mennessier-Jouannet C., Milcent P.-Y., Prat B., Rialand Y., Trément F., Vernet G. - *Un ancien lac au pied de l'oppidum de Gergovie : approche systémique des interactions sociétés-milieus dans le bassin de Sarliève à l'Holocène (Puy-de-Dôme, France)*, *Gallia*, à paraître.

VALLAT 2002

Vallat P. - *Histoire de l'occupation du sol dans la Limagne des Buttes (Puy-de-Dôme) de l'Age du Fer à l'Antiquité Tardive*, thèse de doctorat, Université d'Avignon, 2002, 5 vol.

VALLAT, ALFONSO 2004

Vallat P., Alfonso G. (coll.) - *La villa de Champ Madame dans le réseau d'occupation de la Limagne des Buttes*, *in* ALFONSO, BLAIZOT 2004: 197-212.

VERGNETTE 1927

Vergnette A. - *La région de Sarliève, éclaircissements géologiques et historiques*, *RA*, 41 : 257-269.

VERNET 1997

Vernet G. - *Rapport d'opération préventive de fouille d'évaluation archéologique en bordure du chemin*

départemental 772. Chemin de Beaulieu. Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), Clermont-Ferrand, Service Régional de l'Archéologie, 14 p. (archives SRA Auvergne).

Source

SIDOINE APOLLINAIRE *Epistulae*

Sidoine Apollinaire. - *Lettres* (livres I-V), t. II, édition établie par A. Loyen, Paris, les Belles Lettres.

NOTES

1. Pour le descriptif de la méthode, aussi bien de prospection à maille fine que de ramassage de mobilier sur site, se reporter à TRÉMENT *et al.* 2000 : 114-117 et TRÉMENT *dir.* 2006 : 11-13. Les *villae* de ce secteur ont en outre bénéficié de plusieurs campagnes de prospections spécifiques qui visaient à une caractérisation très fine des bâtiments (DOUSTEYSSIER 2000, DOUSTEYSSIER 2001). En complément, des campagnes de prospections aériennes intensives sont menées sur ce secteur depuis 2001 (DOUSTEYSSIER *et al.* 2004 : 31, annexe n°2).
2. Remerciements à P. Chevalier et B. Phalip pour l'identification. Pour une description détaillée, se reporter à : TRÉMENT *dir.* à paraître.
3. Une partie du site est masquée par une aire de stationnement de gens du voyage et par la casse automobile Paquet. C'est sous cette dernière qu'auraient été trouvés des sarcophages (VERNET 1997).
4. On pense par exemple au *vicus* de La Batie-Montsaléon (05) dont le dossier a été mis à plat récemment (LEVEAU *et al.* 2002).
5. Voir par exemple l'agglomération des Martres-de-Veyre (ROMEUF 2000).
6. Les études palynologiques menées sur le site même de Belde et à proximité démontrent qu'à l'époque romaine le paysage est totalement déboisé et cultivé (GACHON 1963 : 143 et tabl. 20 ; TRÉMENT *dir.* à paraître).
7. Les auteurs gardent bien évidemment à l'esprit toutes les limites des différentes méthodes utilisées.
8. Pour s'en convaincre, il suffit de souligner que la distance des bâtiments principaux aux thermes (légèrement supérieure à 50 m) est inférieure à la longueur du grand côté de ces mêmes bâtiments, qui s'étendent sur plus de 80 m.
9. A propos des stratégies d'implantation de ces sites, voir DOUSTEYSSIER *et al.* 2004 : 131-135. Les critères de localisation des *grandes villae* (et notamment celles de rang A1) doivent être plus complexes. Il est certain que des critères moins rationnels mais plus affectifs ou visuels entrent aussi en compte pour les *grandes villae* appartenant à de riches propriétaires ; pour s'en convaincre, il suffit de relire la lettre qu'adresse Sidoine Apollinaire à Domitius en décrivant sa *villa lacustre arverne d'Avitacum* (*Epistulae*, II, 2).

RÉSUMÉS

L'article propose une réflexion sur les définitions « haute » et « basse » de la *villa*. Les exemples développés concernent tous le territoire des Arvernes. Les données analysées sont issues de fouilles récentes et de prospections aériennes, couplées à des prospections au sol. La transition

entre des sites interprétés comme des *villae* et d'autres comme des fermes est particulièrement analysée.

This paper focusses on the "high" and "low" definitions of the *villa*. All the examples studied concentrate on the Arverns' territory. The data comes from recent excavations and aerial prospecting, as well as from field walking. The paper pays particular attention to the transition between sites interpreted as *villae* and sites interpreted as farms.

INDEX

Mots-clés : Arvernes, dominus, ferme, typologie, villa

Keywords : Arvernes, dominus, farm, typology, villa

AUTEURS

BERTRAND DOUSTEYSSIER

Ingénieur d'Etudes. Université Blaise Pascal – Clermont II. Centre d'Histoire « Espaces et Cultures », Maison des Sciences de l'Homme, 4 rue Ledru, F-63057 Clermont-Ferrand Cedex 1

FRÉDÉRIC TRÉMENT

Professeur d'Antiquités Nationales. Université Blaise Pascal – Clermont II. Centre d'Histoire « Espaces et Cultures », Maison des Sciences de l'Homme, 4 rue Ledru, F-63057 Clermont-Ferrand Cedex 1